Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international =

bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 83 (1969)

Heft: 2-3

Artikel: Souvenirs héraldiques au château de Filain (Haute-Savoie)

Autor: Genevoy, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746270

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Souvenirs héraldiques au Château de Filain (Haute-Savoie)

par Robert Genevoy

Successivement, et depuis le XVIe siècle, propriété des familles de Sacquenay, de Cointet, de Camus, Marulaz et Duchon-Demandre, le château de Filain, dans la commune de ce nom (département de la Haute-Saône), appartient actuellement à M. Jean Demandre, qui a consacré son existence à la restauration et à l'enrichissement d'une des plus anciennes et curieuses demeures seigneuriales de l'ancien Comté de Bourgogne, classée monument historique depuis le 20 avril 1944.

Les caractéristiques architecturales du château ont été décrites par ailleurs (E. DE GANAY, «Le château de Filain», Le Pays comtois, février 1937. J. DEMANDRE, «Une seigneurie franccomtoise: le château de Filain», Vieilles Maisons françaises, Nº 22, octobre 1964). Aussi notre propos est-il ici de commenter quelques souvenirs héraldiques de la province que, par de judicieuses et heureuses acquisitions, M. Demandre a pu réunir dans un cadre dignes d'eux et dont il permet libéralement l'accès à tous les amateurs d'art et d'histoire.

Plaque de cheminée aux armes de Precipiano-de Mandre (fig. 1)

Cette belle et grande plaque, qui provient d'une ferme construite sur l'emplacement du château de Membrey (Haute-Saône), porte, surmontées de l'inscription messire ambrose precipiano chevalier baron de soie, les armes du personnage qui sont : écartelé : aux i et 4 de gueules à une épée d'argent, la garde et la poignée d'or, posée en fasce, la pointe à dextre (Precipiano), aux 2 et 3 d'azur à la bande d'or accompagnée de sept billettes de même, quatre en chef et trois en pointe (de Mandre). A droite et à gauche de l'écu, les initiales entrelacées A (Ambroise) et G (Guillemette). En bas, les lettres grecques $\Phi \delta \Phi \nu \rho \ \nu \beta$.

Charles Quint, désirant fortifier Dole et Gray, fit venir en Franche-Comté, vers 1540, Ambrosio Precipiano, ingénieur et architecte, natif de Gavi dans l'Etat de Gênes. Après

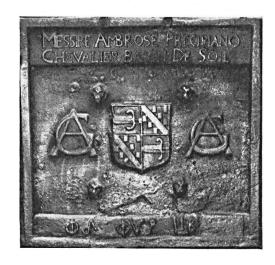


Fig. 1. de Precipiano-de Mandre, fin XVIe siècle.

avoir, en qualité de capitaine général des fortifications, réalisé, au cours de vingt années de labeur acharné, la barrière invincible rêvée par son maître pour la frontière de la Saône, Precipiano mourut en 1560 et fut enterré en l'église Notre-Dame de Dole, le corps debout «à l'italienne», sous une petite pierre carrée gravée à ses armes, avec cette simple inscription Ambrosius precipiano eques et baro. 1560.

L'empereur l'avait récompensé par l'octroi, en 1555, de la baronnie de Soye, située entre Baume et Villersexel, et de nombreuses lar-

gesses pécuniaires.

Alors que des généalogies de complaisance lui donnent pour oncle Andrea Doria, grand amiral de la flotte espagnole, et pour épouse Marguerite Spinola, une note manuscrite de Jules Chifflet, l'érudit chancelier de la Toison d'Or (Bibl. Nat., Paris, Cabinet d'Hozier, 278), nous apprend, d'après le testament de l'intéressé reçu l'année de sa mort par les notaires dolois Cointot et Alix, qu'il procréa trois enfants de deux de ses servantes, dont, issu de Gauthière Daine, de Chapelle-d'Huin, village des environs de Pontarlier, Ambroise Precipiano, qui fut légitimé avec sa sœur Antoinette par patentes impériales de 1555.

Ce dernier, héritier de la baronnie de Soye, obtint en 1598 des lettres de chevalerie et acheta de nombreuses terres franc-comtoises (Cuse, Gondenans, Romain, Cubrial, etc.). Gouverneur et capitaine des terre, ville et château de Faucogney, il épousa Guillemette de Mandre dont l'initiale du prénom est sculptée avec celle de son mari sur la plaque de cheminée.

Le couple eut de nombreux enfants: 10 Achille de Precipiano, chevalier, baron de Soye, gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Impériale, général de bataille de cavalerie et infanterie et colonel d'un régiment de Hauts-Allemands, marié à Jeanne de Montrichard, dont postérité. 20 René-Ferdinand de Precipiano, seigneur de Cuse, qui épousa Marie de Moustier. 3º Béatrix de Precipiano, abbesse de Montigny en 1603, morte vers 1646. 4º Marguerite de Precipiano, abbesse de Migette en 1644, morte en 1678. 5º Hector de Precipiano, seigneur de Cuse et Gondenans. 6º Rose de Precipiano, épouse de Henry de Grandvillers, puis de Jean Verner de Reitner, écuyer, gouverneur de Saint-Ursanne.

(Archives du Doubs, I B 3010. Bibl. de Besançon, ms 1683 et Coll. Chifflet, ms 102, fo 309. Abbé Vannier, Histoire de l'abbaye de Montigny, Vesoul, 1877. Terrier de Loray, «L'abbaye de Migette», Mém. de l'Acad. de Besançon, 1888. Gatin, Besson et Godard, Histoire de Gray, Paris, 1892, p. 156. J. Gauthier et J. Feuvrier, Les fortifications de Dole, Caen, 1894. J.-T. de Mesmay, Dictionnaire des anciennes familles de Franche-Comté, s. l. n. d., t. 3, vol. 2, p. 2038.)

Plaque de cheminée aux armes du comté de Bourgogne (fig. 2)

Grande et belle plaque demi-circulaire aux armes du comté de Bourgogne entre deux colonnes: un lion d'or sur champ d'azur semé de billettes d'or, l'écu entouré du grand collier de l'Ordre de la Toison d'or et sommé d'une couronne royale. La fière inscription JE SVIS DU COMTE DE BOVRGONGNE et la date 1668 deux fois répétée paraissent la protestation d'un irréductible Comtois contre l'occupation française à la suite de la conquête du début de cette même année. Provient de la région entre Gray et Vesoul.

Plaque de cheminée aux armes de l'abbé Etienne Pierrard (fig. 3)

Entre deux colonnes et sous un arc brisé formant portique, les armes écartelées : aux 1

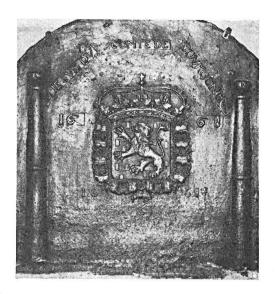


Fig. 2. Comté de Bourgogne, 1668.

et 4 de gueules à la bande d'argent, au 2 d'azur à trois pointes d'or mouvantes du chef, au 3 d'azur à un trèfle soutenu de deux feuilles d'or, l'écu sommé de la mitre et de la crosse abbatiales.

Ces armes sont celles de dom Etienne Pierrard, fils de noble Pierre Pierrard, écuyer, seigneur de Vennans (département du Doubs, canton de Roulans), et de damoiselle Catherine de La Fertey.

La famille Pierrard, originaire de Passavant (Doubs, canton de Baume-les-Dames) et dont plusieurs membres ont exercé des charges notariales, a accédé de la bourgeoisie à la noblesse au milieu du XVIe siècle. Etienne Pierrard, docteur en droit canon de l'Univer-



Fig. 3. Pierrard, vers 1600.

sité de Dole, d'abord appelé en 1575 à diriger l'abbaye cistercienne de La Grâce-Dieu (Doubs, commune de Chaux-lès-Passavant), passa ensuite dans l'Ordre de saint Benoît pour devenir abbé de Saint-Vincent de Besançon, suivant lettres patentes des archiducs d'Autriche Albert et Isabelle-Claire-Eugénie, souverains de la Franche-Comté, en date du 10 juillet 1602, confirmées par bulle du pape Clément VII du 13 août 1604. Il mourut en exerçant cette prélature le 5 février 1608.

Cette plaque provient de la ferme « du Château des Alouettes » à Rigney (Doubs).

(Abbé RICHARD, Histoire de l'abbayé de La Grâce-Dieu, Besançon, 1857, p. 93. L. SUCHAUX, Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté, t. 2, Paris, Vesoul, Besançon et Lons-le-Saunier, 1878, p. 132. R. DE LURION, Nobiliaire de Franche-Comté, Besançon, 1890, p. 621. J. et L. GAUTHIER, Armorial de Franche-Comté, Paris, 1911, p. 86. J.-T. DE MESMAY, op. cit., t. 3, vol. 2, p. 1971. Arch. du Doubs, H 33. Bibl. de Besançon, ms 526 et 1687.)

Plaque de cheminée aux armes de Vaudrey (fig. 4)

Plaque provenant du château de Saint-Remy (département de la Haute-Saône, canton d'Amance), ancienne possession de la famille de Vaudrey, dont les armes sont : de gueules emmanché d'argent de deux pièces en fasce. Timbre : une couronne de marquis. Supports : deux lévriers.

La maison de Vaudrey, l'une des plus anciennes et des plus prolifiques du Comté de Bourgogne, a formé plusieurs branches, dont



Fig. 4. de Vaudrey, XVIIIe siècle.

celle de Saint-Remy avec Antoine de Vaudrey, né en 1638, fils de Claude-Antoine de Vaudrey et d'Anne de Salives, qui reçut cette terre de son aïeule maternelle Marguerite de Luz, baronne de Saint-Remy, à l'occasion de son mariage, en 1657, avec Adrienne de Beaujeu, fille de Jean-Claude de Guyerche de Grozon dit de Beaujeu et de Jeanne-Louise de Grammont, sa première femme.

Leur fils, Nicolas-Joseph, comte de Vaudrey de Guyerche de Grozon, baron de Saint-Remy, seigneur d'Anchenoncourt, institué, en 1721, légataire universel de son oncle Edme-Nicolas-Louis, fils de Jean-Claude de Guyerche de Grozon dit de Beaujeu et de sa seconde épouse Catherine de Priézac, convola en premières noces avec Françoise-Ferdinande d'Andelot, puis en secondes noces (1731) avec Marie-Jeanne-Catherine, comtesse de Rothembourg, qui lui donna Jeanne-Octavie, comtesse de Vaudrey, baronne de Saint-Remy et de Montot, mariée à Anne-Armand, marquis de Rosen (1711-1749), comte de Grammont, mestre de camp d'un régiment de cavalerie allemande puis lieutenant général des Armées de Sa Majesté, fils de Reinhold-Charles, comte de Rosen, baron de Bollwiller, et de Marie-Béatrix-Octavie, comtesse de Grammont, baronne de Conflandey.

Eugène-Octave-Augustin, leur fils unique, comte de Rosen et de Grammont, marquis de Bollwiller, baron de Conflandey, seigneur de Herrenstein et autres lieux, brigadier des Armées du roi et colonel du régiment Dauphin Infanterie, né en 1737, dernier mâle de sa épousa Marie-Antoinette-Louisemaison, Esprit-Juvénal-Claude d'Harville des Ursins de Trainel, qui lui donna Marie-Sophie de Rosen, née en 1764, marquise de Bollwiller, comtesse de Dettwiller et de Grammont, baronne de Masevaux, Saint-Remy, Conflandey, etc., qui fut alliée en premières noces (1779) avec Charles-Louis-Victor, prince de Broglie (1756-1794), arrêté au château de Saint-Remy sous la Révolution puis guillotiné, et en secondes noces (1795) avec Marc-René, marquis de Voyer de Paulmy d'Argenson (1771-1842), député du Haut-Rhin en 1815.

L'actuel château de Saint-Remy, construit vers 1750, fut vendu en 1822 avec ses dépendances, pour le prix de 12 000 francs, par le marquis d'Argenson à l'abbé Bardenet, fondateur d'une communauté de religieuses. Ce dernier le revendit en 1823 au Père Chaminade, de Bordeaux, créateur en 1817 de la Congrégation des Frères de Marie ou Marianistes, qui y installèrent un collège et une école normale. En 1831, l'école normale fut trans-

formée en école agricole, puis en 1851 en ferme école. Depuis 1937 un hôpital psychiatrique occupe l'ancienne propriété des Vaudrey.

(DU BOUVOT DE CHAUVIREY, La terre de Chauvirey, Vesoul, 1865, p. 74. L. SUCHAUX, Dictionnaire de la Haute-Ŝaône, t. 2, Vesoul, 1866, p. 199. E. GASSER, «La famille de Rosen», Revue d'Alsace, 1882, p. 39. E. HEUZÉ, «L'école pratique d'agriculture de Saint-Remy », Bulletin de la Soc. d'Agric. de la Haute-Saone, 1887, p. 197. M. Dubail-Roy, Saint-Remy et la famille de Rosen (1731-1822), Vesoul, 1899. Dr J. BERTIN, Histoire généalogique de la Maison de Beaujeu-sur-Saône, t. 2, Vesoul, 1903. E. JOYEUX, Si Saint-Remy m'était conté, Luxeuil-les-Bains, 1961. J.-T. DE Mesmay, op. cit., t. 3, vol. 3, p. 2447. Registres paroissiaux d'Anchenoncourt et de Saint-Remy (Haute-Saône).)

Plaque de cheminée aux armes Chappuis de Rozières (fig. 5)

Dans un écu ovale timbré d'un bulbe de lys (?) avec lambrequins, les armes : d'azur à la licorne saillante d'argent. Au sommet de la plaque, la date 1711. C'est, en effet, par patentes du 31 mai de cette même année que Pierre-Dominique-Philippe Chappuis, écuyer, seigneur de Rosières-sur-Mance, Breurey-lès-Faverney et Fleurey-lès-Faverney (Haute-Saône), conseiller au Parlement de Franche-Comté depuis 1693, fut promu président à mortier en cette Cour souveraine.

Ce haut magistrat appartenait à une famille de juristes, originaire de Vesoul et anoblie en 1655. Il était né le 8 février 1672 de Dominique

Fig. 5. Chappuis de Rozières, 1711.

Chappuis, seigneur de Rosières, avocat en Parlement, et de Béatrix Besancenot. Il mourut le 13 janvier 1713, laissant une veuve Béatrix-Angélique Perrenelle de Mont et de nombreux enfants parmi lesquels Pierre-Augustin Chappuis de Rozières (1704-1784), conseiller puis président à mortier au Parlement de Besançon qui, par lettres patentes royales de décembre 1740, fit ériger en marquisat de Chappuis de Rozières ses terres de Magny, Mont-le-Vernois et Epenoux (Haute-Saône).

La dernière représentante de cette maison franc-comtoise, Gabrielle-Pélagie-Irmine de Chappuis de Rozières, épouse de Hippolyte de Grivel (1829-1907), s'éteignit à Besançon le 15 avril 1893, âgée de 55 ans, et fut inhumée au cimetière des Chaprais, dans le caveau de famille, sous un monument à ses armes.

Cette plaque de cheminée provient du village de Filain.

(H. BOUCHOT, Armorial général de France, Franche-Comté, Dijon, 1875, p. 10. L. SUCHAUX, Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté, t. I, p. 138. R. DE LURION, op. cit., p. 190. J. et L. GAUTHIER, op. cit., p. 62. A. DE TRUCHIS DE VARENNES, Le rétablissement du Parlement de Franche-Comté en 1674, Besançon, 1922, p. 25. J.-T. DE MESMAY, op. cit., t. I, vol. 3, p. 591. R. GENEVOY, «La branche franc-comtoise de la famille de Fraguier», Nouvelle Revue franccomtoise, 1968. Arch. du Doubs, I B 604, 658, 819, 896.)

Plaque de cheminée aux armes indéterminées (fig. 6)

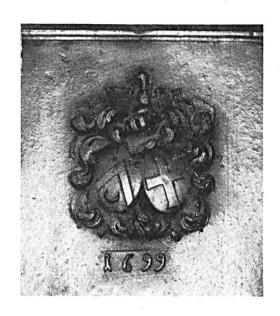


Fig. 6. Indéterminé, 1699.



Fig. 7. Indéterminé, 1638?

Deux écus ovales accolés par leur sommet, le premier portant de... au chevron de..., accompagné en chef de deux étoiles de... et en pointe d'un croissant de...; le second portant de... à la croix pattée alésée de... Timbre : un casque fermé posé de profil avec ses lambrequins entourant les deux écus. Cimier : une aigle éployée de... Sous les écus la date 1699.

En raison du nombre considérable d'armes portant des pièces et meubles identiques (pour le premier écu : Aubonne, Bailly, Bernard de Dompsure, Beuret de Viantaix, Compagny de Courvières, Girard, Guele, Guichard, Guyot, Ligier, Macaut, Mareschal; pour le second écu : Baudot, Lantenne, Sagey, Varin, Vautherin, pour s'en tenir aux familles comtoises ou établies en Franche-Comté) et en l'absence d'indication des émaux, il est malaisé d'identifier avec certitude les armes de cette taque. Le château de Filain possède également un fer à gaufres aux armes du premier écu sommées d'une couronne de comte (fig. 7).

Plaque de cheminée aux armes présumées Chomereau de Saint-André et Mayret (fig. 8)

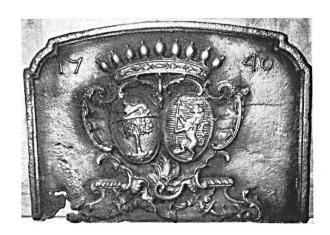


Fig. 8. Chomereau de Saint-André-Mayret, 1740.

Dans un cartouche surmonté d'une couronne de comte, deux écus ovales, le premier portant de... à l'arbre de... sur une terrasse de..., au chef d'azur, au lion passant de...; le second portant d'azur au lion couronné de... tenant une flèche de... Aux deux angles supérieurs de la plaque la date 1740.

Malgré le mauvais état de la plaque, ces armes ont quelque analogie, les premières avec celles de la famille Chomereau de Saint-André, de Joigny (Yonne), anoblie par le Vatican au XIXe siècle, qui porte : d'or au chêne déraciné de sinople, au chef d'azur chargé d'un lion passant d'or, les secondes avec celles de la famille Mayret ou Mairet, de Besançon, anoblie en 1668, qui porte : d'azur au lion d'or couronné de même, tenant de ses deux pattes de devant une haste aussi d'or (alias ferrée d'argent et hampée de gueules). Toutefois, aucune alliance entre ces deux familles n'a pu être établie pour venir corroborer cette identification; d'autre part la couronne de comte avec la date 1740 paraît difficilement explicable.

Cette plaque provient du village de Filain. (H. BOUCHOT, op. cit., p. 10, 17, 40. J.-B. RIETSTAP, Armorial général, 2^e éd., t. 2, Gouda, Supplément, p. 1223. R. DE LURION, op. cit., p. 471. J. et L. GAUTHIER, op. cit., p. 78. P. S. et A. PIDOUX DE MADUÈRE, Franche-Comté héraldique, Dole et Dijon, 1922, p. 50.)

Plaque de cheminée aux armes indéterminées (fig. 9)

Entre deux colonnes, un écu ovale portant : de... à la bande de... chargée de trois



Fig. 9. Indéterminé, 1714.

feuilles de trèfle tigées de..., la tige en haut, posées dans le sens de la bande. Sous l'écu, deux palmes entrelacées. Timbre : une couronne de marquis. Supports : deux grues la tête surmontée d'une couronne de marquis. Au-dessus du timbre, la date 1714.

Jean Couché, marchand, libraire-imprimeur, citoyen de Besançon, portait des armes analogues: de gueules à la bande d'argent chargée de trois trèfles d'azur (H. Bouchot, op. cit., p. 40. J. et L. Gauthier, op. cit., p. 65), mais la couronne de marquis s'accorde mal avec la roture du personnage.

Cette plaque provient de la ferme «du Bas des Vaux », commune de Filain.



Fig. 10. Indéterminé, 1562.

Moule à gaufres aux armes indéterminées (fig. 10)

Dans un écu échancré de style allemand, les armes : de... au lion de... deux fois répétées. Entre les deux écus, la date 1562.

Robert Genevoy.

Miscellanea

Nachtrag und Berichtigung zur Wappengruppe von Hünenberg-Toss-Stuedler in Baar und Oberrüti AG

Anschliessend an den Wappenzyklus im Schlosse Hilfikon AG. gibt Cysat noch auf Tafel VIII die Wappengruppe wieder, die er 1597 in Baar und Rüti abzeichnen liess. Im Jahrbuch 1963 ¹ wies der Verf. auf diese teils noch unbekannten Wappen hin und vermutete als Standort derselben Rüti bei Muri. Nach einer frdl. Mitteilung von HH. Pfarresignat Albert Iten in Zug, einem namhaften Lokalhistoriker, kann es sich hier nur um Oberrüti im Freiamt und dann noch um den Turm zu Baar bei Zug handeln ².

Die Herren von Hünenberg, deren Stammburg Oberrüti gegenüber lag, stifteten die dortige Rupertskirche und hatten auch das Patronatsrecht inne. Die Kirche wurde 1862 abgebrochen, wobei die vermutlich damals noch vorhandenen Malereien vernichtet wurden. Da auch der Turm zu Baar, wo sich nach A. Iten diese Wappen wenigstens teilweise befunden haben könnten, abgetragen wurde, bleibt es vorderhand unabge-

- a) entweder alle drei als Donatoren-oder Alliancewappen zu Oberrüti und gleichzeitig auch im Turm zu Baar befanden, oder
- b) dass das Hünenbergerwappen mit Helm und Kleinod in der Stifterkirche zu Oberrüti allein und
- c) nur die beiden, bisher unbekannten Schilder der Toss (Tosser)? und der Stuedler (nicht Studler) von Baar im Turm zu Baar angebracht waren.

Das noch nicht sicher belegte erste Wappen, das in b. einen g. Querbalken, überhöht von einem g. Stern zeigt, dürfte nach Iten der Zugerfamilie Toss oder Tosser zugeschrieben werden, die in der Gegend von Baar und Zug vorkommt und mit den Hünenbergern in enger Beziehung gestanden zu haben scheint. Als Ritter Peter I. von Hünenberg sich 1255 in der Klosterkirche zu Kappel eine Grabstätte sichern liess, trat ein Burkhard Tosser als Zeuge auf. Glieder dieser Familie erscheinen auch später öfters unter den Zeugen bei Kauftätigungen und Stiftungen

klärt, ob diese drei Schilde gemeinsam oder nur teilweise in der Kirche zu Oberrüti oder im Hünenbergerturm in der Burgweid zu Baar sich vorfanden. Da aber Cysat ausdrücklich als abgezeichnet « zuo Bar vnd Rüttj » schreibt, wäre es möglich, dass sich diese drei Wappen

¹ Schnyder F. J. Herald. Denkmäler des Seetals. 11. Der abgegangene Wappenzyklus im Schlosse Hilfikon. Tafel VIII.

² Iten Albert, Zug. Der Turm in Baar und seine Wappengruppe. Heimatbuch von Baar 1962/63.